

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1^{ers} Pas vers l'Éveil et L'Éveil de l'Enfant 2/4-5 ans

- * Les enfants doivent tous être accompagnés d'un adulte.
- La tenue conseillée pour les cours est composée d'un vêtement de sport (dans lequel l'enfant sera à l'aise pour bouger) et de chaussures adéquates :
baskets **propres** ou chaussons de gymnastique (en chaussettes les enfants risquent de glisser.)
- Nous demandons aux accompagnateurs de porter des chaussures **plates** (pas de talons) de type tennis, baskets ou éventuellement chaussures de ville **propres** afin de ne pas abîmer les tapis.
- Les mousses utilisées pour les cours des bébés ne supportent qu'un poids maximum autorisé : celui d'un enfant de **moins de 3 ans**.
Merci donc à tous de ne pas s'asseoir dessus.
- *Le rangement du matériel par les accompagnateurs des enfants, notamment dans la petite salle n'est pas obligatoire mais fortement apprécié vu le nombre de modules et tapis déplacés à chaque séance.*
Merci à tous nos volontaires.
- Seuls les enfants inscrits au cours d'Eveil et donc **licenciés et assurés** peuvent participer aux différents ateliers.
- Les enfants restent sous la **responsabilité de leurs parents** à qui nous demandons de respecter ces règles.

Nom de l'enfant:

Lu et approuvé le / / 2024

Signature :